

<https://47.snuipp.fr/Rythmes-Le-Contre-rapport-du-SNUipp-FSU>



Rythmes : Le Contre-rapport du SNUipp-FSU

- École - Rythmes scolaires -

Date de mise en ligne : mercredi 12 février 2014

Dernière mise à jour : 12 février 2014

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Le SNUipp-FSU rend public son « contre-rapport » sur la réforme des rythmes. Une enquête qui dresse un bilan de la mise en place 2013 et de la préparation de 2014. Il fait des propositions concrètes pour faire avancer le dossier, dont la nécessaire réécriture du décret.

Une bonne réforme, une réforme réussie, c'est une réforme qui s'appuie sur ceux qui sont chargés de la faire vivre au quotidien : les enseignants des écoles. Or, que ce soit pour 2013 ou que ce soit pour la préparation du passage à 2014, cette réforme se fait sans les enseignants, parfois contre eux et n'a pas été articulée avec des mesures significatives pour le métier en termes de temps, de salaires et de formation continue.

Pour faire avancer ces sujets, le SNUipp-FSU a décidé de leur donner la parole. Il rend public aujourd'hui le point de vue de 8 000 enseignants et équipes d'écoles dans un « contre-rapport » remis au ministre ce 12 février au sein du Comité national de suivi de la réforme.

Au final, c'est un sentiment d'insatisfaction qui prédomine. Même si des enseignants témoignent de réussites, fruit généralement d'une concertation approfondie s'appuyant sur une expérience et des moyens pour le périscolaire, la majorité fait état d'un vrai mécontentement : ils ont le sentiment d'être perdants sans pour autant que les enfants soient systématiquement gagnants : conditions de travail dégradées, impact sur la vie personnelle en temps (trajets, animations pédagogiques les mercredis après-midi) et en argent (trajets et garde d'enfant). A ce titre, le SNUipp-FSU demande le rétablissement de la troisième tranche des Chèques Emplois Services Universels qui permettrait aux enseignants de toucher quelques centaines d'euros pour faire garder leurs jeunes enfants.

Pour 2014, les leçons ne semblent pas avoir été tirées. Plus de la moitié des conseils d'école n'ont pas été écoutés, des propositions d'organisation consensuelles ont été « retoquées » par les DASEN au motif qu'elles n'entraient pas dans le cadre rigide du décret .

Pour le SNUipp-FSU, cette réforme ne peut être généralisée avec succès à la rentrée prochaine. Tous les projets qui ne font pas accord ne doivent pas être validés par les DASEN. Il faut reprendre les discussions pour déboucher sur des organisations consensuelles. Du temps est nécessaire pour les équipes qui doivent être exemptées de l'APC. Parallèlement, le décret doit être réécrit : au cadre national de quatre jours et demi, des dérogations émanant des conseils d'école doivent être possibles comme avant 2008.

Dans le même temps, les enseignants du primaire méritent plus de reconnaissance. Ils ont beaucoup d'élèves, font beaucoup d'heures et sont mal payés. Il faut avancer sur une redéfinition de leur temps de service à 21 H (devant élèves) + 3 H (préparation, concertation, relation aux familles) sans pour autant baisser le temps d'enseignement des élèves. Un premier pas va être franchi pour tous les enseignants en REP + en 2015.

Il faut aussi avancer très vite pour inverser le déclassement salarial des PE. L'alignement de l'ISAE, bloquée pour l'heure à 324 euros nets, sur l'ISOE du second degré est une urgence.